



Délibération
N° 2024-043

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE
DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

OBJET : BUDGET 2024 : DÉCISION MODIFICATIVE N°4

Date de la convocation : 31 octobre 2024

SEANCE DU 06 NOVEMBRE 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE et le SIX NOVEMBRE à dix-sept heures trente

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme PADOVANI Marie-Hélène**.

Présents : Mme PADOVANI Marie-Hélène, M. LEONARDI Bernard, Mme CASANOVA Nicole, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, Mme MANDRICHI Marie-Paule, M. POLIFRONI Bruno, Mme LORENZI Thérèse, Mme FILIPPI Augusta, M. COVILLI Pierre-Antoine, Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle, M. REVELLI Hervé, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. SIGURANI Olivier.

Absents :

M. ROSSI Alain, M. PATRONE Etienne, M. CORMAT René-Pierre, M. GRAZIANI Jean-Charles, Mme MINICUCCI Audrey, Mme GHELARDINI Vanina.

M. PADOVANI Jean-Jacques a donné pouvoir à M. LEONARDI Bernard,
Mme NATALI Emmanuelle a donné pouvoir à Mme RAGAS Viviane.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 23	Présents : 15	Absents : 6	Représentés : 2
---	---------------------	------------------	----------------	--------------------

Mme FORNESI Marie-Dominique a été nommée secrétaire.

Madame La Présidente présente la décision modificative n°4 du budget 2024.

Cette Décision Modificative n°4 est rendue nécessaire pour prendre en compte des écritures spécifiques liées à la constitution d'une provision à la demande de la Trésorerie pour faciliter les écritures comptables sur les recettes en attente de la régie cantine, et est sans incidences sur les équilibres généraux du budget. De plus, certaines écritures d'ordre budgétaire sont nécessaires ainsi que l'inscription d'une nouvelle opération d'investissement urgente.

Il est demandé au conseil Municipal d'approuver cette modification.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Pour : 17	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

DÉCIDE

-D'adopter la décision modificative n°4 qui se présente comme suit

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20241106-2024-058-DE

Approuvé et certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2024



02305	SAN MARTINO DI LOTA	DM n°4 2024
Code INSEE	BUDGET COMMUNE SAN MARTINO	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Décision Modificative n°4

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-65888 : Autres charges diverses de gestion courante	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions et dépréciations	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-2131-1802 : ACCESSIBILITE ET SECURITE ACCES ECOLE	0,00 €	675,02 €	0,00 €	0,00 €
D-2151-1104 : CREATION PISTE INCENDIE	0,00 €	11 262,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2157-1309 : SIGNALISATION ET SECURITE ROUTIERE	0,00 €	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-203-1104 : CREATION PISTE INCENDIE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 262,00 €
R-203-1309 : SIGNALISATION ET SECURITE ROUTIERE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 000,00 €
R-203-1802 : ACCESSIBILITE ET SECURITE ACCES ECOLE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	675,02 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	23 937,02 €	0,00 €	23 937,02 €
D-231-1102 : AMENAGEMENT STRADA VECCHIA	41 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-231-2402 : EAUX PLUVIALES CIMETIERE	0,00 €	41 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	41 000,00 €	41 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	41 000,00 €	64 937,02 €	0,00 €	23 937,02 €
Total Général		23 937,02 €		23 937,02 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Madame Marie-Hélène PADOVANI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20241106-2024-058-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2024